

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate – 1^{er} juin 2010

Le financement du CCCI par l'ACDI est menacé Le milieu canadien de l'aide internationale risque de perdre un ardent défenseur des pauvres de la planète

La plus grande incertitude règne au sujet des fonds que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) octroie au Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), la plus importante coalition canadienne de lutte contre la pauvreté dans le monde. C'est une voix cruciale et respectée, attentive aux besoins des pauvres qui serait réduite au silence si l'Agence cessait de financer le CCCI.

L'entente de financement triennal entre l'ACDI et le Conseil a pris fin le 31 mars 2010. Deux mois après le prolongement de leur entente pour un trimestre, l'ACDI n'a toujours pas indiqué si elle avait l'intention de la renouveler. À partir de juillet, le CCCI fonctionnera sans aucun fonds de l'ACDI.

« Malheureusement, il est difficile de ne pas voir dans ce retrait du financement un nouvel exemple du message dissuasif que le gouvernement adresse à la communauté du développement, affirme Gerry Barr, président-directeur général du CCCI. Il s'agit ici de mesures de représailles. Si vous osez critiquer les politiques du gouvernement, vous risquez de perdre votre financement. »

Le CCCI milite depuis des décennies dans le domaine du développement et sa collaboration avec l'ACDI, son principal donateur, ne date pas d'hier. Fondé en 1968, le CCCI suit de près et analyse les politiques fédérales relatives aux affaires étrangères, à l'aide internationale, au commerce et à la consolidation de la paix. Le Conseil regroupe une centaine d'organisations canadiennes sans but lucratif œuvrant au Canada et à l'étranger. Parmi elles figurent des mouvements religieux et laïques voués au développement, des associations professionnelles, des coopératives, des syndicats et divers groupes qui se consacrent à l'alphabétisation, à l'éducation et à la jeunesse.

Le CCIC a envoyé un avis de licenciement à tous ses employés sauf huit et a entrepris de liquider ses ressources, y compris ses bureaux en copropriété pour éponger le coût des indemnités de départ et réaliser ses activités à court terme.

« Cette nouvelle est extrêmement décevante, affirme Alex Neve, secrétaire général d'Amnistie internationale Canada, une organisation membre. Le retrait du financement du CCCI voudrait dire que le gouvernement fait fi de la diversité des points de vue. Sans la diversité d'opinions, un débat des politiques publiques serait affaibli aboutissant alors à une mauvaise politique publique. »

« Ce serait une perte pour la communauté du développement, ajoute Jim Cornelius, directeur général de l'Association de la banque canadienne de grains qui est aussi membre du CCCI. Le Conseil est un ardent défenseur des pauvres de la planète. Ici au Canada, c'est vers lui que la communauté du développement se tourne lorsqu'il est question des grandes orientations en matière de commerce, de coopération et d'aide humanitaire. »

« Nous demandons à l'ACDI de renouveler son appui au CCCI, renchérit Robert Fox, directeur général d'Oxfam Canada, un membre du CCCI. Le Conseil est exactement le genre d'organisation que l'ACDI doit financer. S'il cesse de faire ce qu'il fait de mieux – analyser, critiquer et se porter à la défense des pauvres de la terre –, ce sont les politiques et les programmes d'aide qui en pâtiront. »

Gerry Barr, Jim Cornelius et Robert Fox ainsi que la présidente du conseil d'administration du CCCI, Karen Takacs, se prêteront à des entrevues sur demande.

Renseignements :

Katia Gianneschi
Relations avec les médias
Conseil canadien pour la coopération internationale
613-241-7007, poste 311
katiag@ccic.ca